

UN BÉNÉFICIAIRE DU RIS sur quatre est étranger

► Pour le député MR Denis Ducarme, cette statistique est le reflet de l'échec de l'intégration en Belgique, surtout au Sud du pays

► Un quart des bénéficiaires du revenu d'insertion sociale (RIS) sont des étrangers, a dévoilé le ministre en charge de l'Intégration sociale Willy Borsus (MR), cette semaine en réponse à une question posée par le chef de groupe MR à la Chambre Denis Ducarme (voir tableau ci-dessous). Loin de vouloir stigmatiser ces personnes, Denis Ducarme pose la question de l'échec de l'intégration sociale et professionnelle dans le Sud du pays et à Bruxelles.

"On se rend compte qu'il y a manifestement une surreprésentation de non-Belges qui bénéficient du RIS", commente-t-il. "Cela ne veut évidemment pas dire que ces personnes sont coupables de quoi que ce soit. Cela repose la question des parcours d'intégration toujours en berne à Bruxelles et en Wallonie."

PRÉVU POUR ENTRER en vigueur l'an passé, le parcours d'intégration bruxellois ne sera effectif qu'en 2017.

En Région wallonne, *"on entend de faibles signes donc on va voir émerger quelque chose mais, selon les informations en ma possession, il s'agira d'un parcours d'intégration à deux sous. Avec le budget annoncé, on ne fera pas grand-chose. C'est de la pure figuration. Le gouvernement wallon continue de surfer. Il ne fait que de la communication."*

Sur les raisons de la faible motivation du Parti socialiste à mettre en place ces parcours d'intégration, Denis Ducarme assure ne pas comprendre *"sur quoi repose son inaction"*. *"On verra en 2017 pour Bruxelles. Mais, outre l'aspect social et professionnel, il ne faut pas oublier l'apprentissage de la langue. Sans la langue, vous n'êtes nulle part. On peut dire ce que l'on veut de nos voisins du Nord mais leur inburgering (par-*

cours d'intégration civique, NDLR) donne des résultats. J'invite les entités fédérées francophones à tirer exemple de certaines expériences menées en Flandre..."

M. L.

*"Le
gouvernement
wallon ne fait
que de la
communication"*

NATIONALITÉ DES BÉNÉFICIAIRES DU RIS

NATIONALITÉ	2012	2013	2014	2015
Belges	73,7 %	74,6 %	74,5 %	74,3 %
Citoyens UE	9,4 %	9 %	8,7 %	8,2 %
Etrangers hors UE	16,9 %	16,4 %	16,8 %	17,5 %